

Formation certifiante Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Formation entreprises - Ressources Humaines



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

éligible au CPF - CCE

Objectifs :

Identifier le contexte tuteur et ajuster l'accompagnement du tuteur à ses spécificités

- Planifier des missions et un parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences, accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences
- Evaluer la progression et formaliser les acquis du tuteur,
- Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours,
- Pérenniser ses pratiques et identifier le processus de certification de ses compétences tutorales.

Public :

Toute personne amenée à intégrer, former et accompagner un nouveau collaborateur dans l'entreprise

Pré-requis : Formation accessible à toute personne pouvant attester de compétences tutorales en milieu professionnel ou extra professionnel

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site [CCI Formation 53](#).

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement

Compétences visées :

- Accueillir et veiller à l'intégration de l'apprenant
- Organiser et planifier le parcours d'acquisition de l'apprenant
- Assurer la transmission de son métier
- Suivre et évaluer la progression de l'apprenant en relation avec les acteurs concernés

Points forts :

Indicateurs de satisfaction et de performance :

Une offre riche et diversifiée avec plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées.

Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur notre page [CCI Formation Continue](#).

Modalités pédagogiques :

Méthodes :

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.


De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, exercices d'application, d'ateliers de travail.

Equipement matériel :

La CCI de la Mayenne vous accueille en proximité . Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur notre site Web [CCI Formation Continue](#).

Equipe pédagogique :

INFORMATION

 2 jours (14h) + 2 heures de certification (16H)

€ 1150€

Session(s) à Laval

- 13 et 19 Avril 2021 + CCE : 17/05/2021

- 23 Septembre & 12 Octobre 2021 + CCE : 04/11/2021



Formation régionale



Formation ouvrant droit à la certification



Formation certifiante - Eligible CPF - Compte Personnel de Formation

Formation certifiante Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Formation entreprises - Ressources Humaines



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Validation / Certification :

A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré.

Cette certification s'adresse à tous les profils de candidats, dans tous les secteurs d'activité. Elle permet aux salariés ou demandeurs d'emploi de faire reconnaître des compétences détenues à des fins de valorisation d'un parcours, de mobilité ou de candidature à un emploi.

Délivré par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le Certificat de Compétences en Entreprise est une reconnaissance formelle, inventoriée par la CNCP.

Code CPF : 236089

Code RS : 91

Certificat de Compétences en Entreprise



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



Programme :

LA POSTURE DU TUTEUR

Le positionnement du tuteur
Découvrir les liens intergénérationnels qui sont les « X » « Y » et « Z »

LA PHASE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DANS L'ENTREPRISE

Présenter l'entreprise.
Utiliser un schéma ou un livret d'accueil.

CLARIFIER LES ROLES ET LES RESPONSABILITES DE CHACUN

Repérer et transmettre les valeurs, les règles, les codes et les fonctions de chacun.
Élaborer un contrat de tutorat.
Informar des droits et des obligations.

TRANSFERER SES COMPETENCES

Les procédures de transfert de compétences.
Organiser la transmission du savoir-faire : les étapes, les objectifs, la durée et les différents acteurs.
Développer l'écoute active.
Savoir déléguer.

ÉTABLIR UNE PROGRESSION

Evaluer et reconnaître les progrès et l'atteinte des objectifs
Réajuster les écarts.
Repérer les dysfonctionnements.
Élaborer un bilan de progression